

Sommaire

[Données météo](#) P2

[Céréales](#) P2/P4

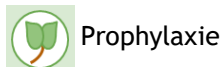
[Colza](#) P5

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

	Indicateurs de risque	L'essentiel
<p>Céréales : Les parcelles du réseau BSV sont majoritairement entre les stades 2 feuilles étalées et début tallage.</p>		
Pucerons	<p>Risque sur blé et variétés d'orge sensibles à la JNO : </p> <p>Pour les variétés d'orge qui sont tolérantes à la JNO, il est inutile d'intervenir contre le puceron.</p>	<p>Les captures et le nombre de parcelles infestées ont diminué.</p> <p>Les conditions climatiques des prochains jours seront globalement défavorables aux pucerons ailés et donc aux nouvelles infestations. Cependant, elles restent assez favorables aux pucerons aptères. Pour les parcelles qui ont subi les vols de pucerons de fin octobre et qui n'ont pas atteint le stade tallage, il faut s'assurer de l'absence de puceron.</p>
Limaces		<p>Le nombre de parcelles avec dégâts a légèrement augmenté cette semaine. Cependant, les dégâts restent assez faibles. Le retour du froid sera assez peu favorable aux limaces.</p>
<p>Colza - larves de grosses altises : il est possible d'observer les larves d'altises issues des vols de septembre à début octobre. Pour évaluer le risque parcellaire, vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia. Pour le consulter cliquez sur ce lien : OAD risque larve grosse altise. Rappel des méthodologies d'observation.</p>		
<p>Hernie des crucifères : Si vous observez ou avez des parcelles touchées par la hernie des crucifères, remplir l'enquête de Terres-Inovia. Enquête Hernie—cliquez ici</p>		

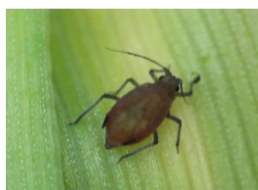
LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU TECHNIQUE : Bien observer les pucerons sur céréales.

L'observation doit se faire idéalement en l'absence de pluie et aux heures les plus chaudes.

Il faut observer 10 pieds de céréales consécutifs dans 5 zones différentes de la parcelle (soit 50 plantes). Les pucerons se trouvent à l'aisselle des feuilles ou à la base du collet.

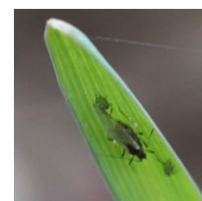
Vous trouverez plus de détails sur la méthodologie d'observation, les conditions favorables et l'identification des pucerons dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024. Pour le consulter—cliquez ici](#).



Puceron des céréales
Rhopalosiphum padi

À gauche : forme aptère
À droite : forme ailée et 2 aptères

Source : Fredon Bretagne





Données météo

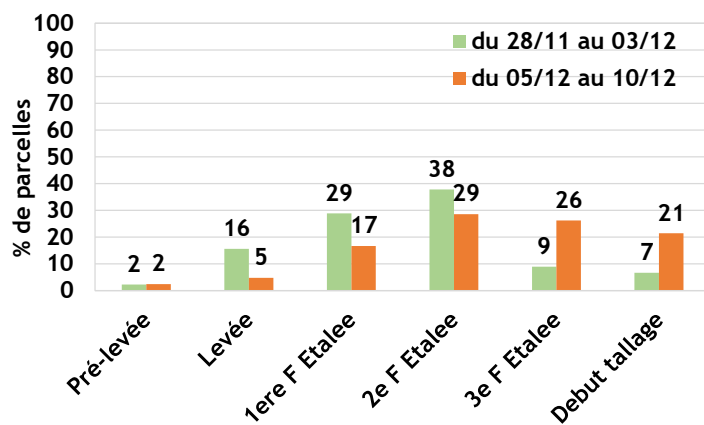
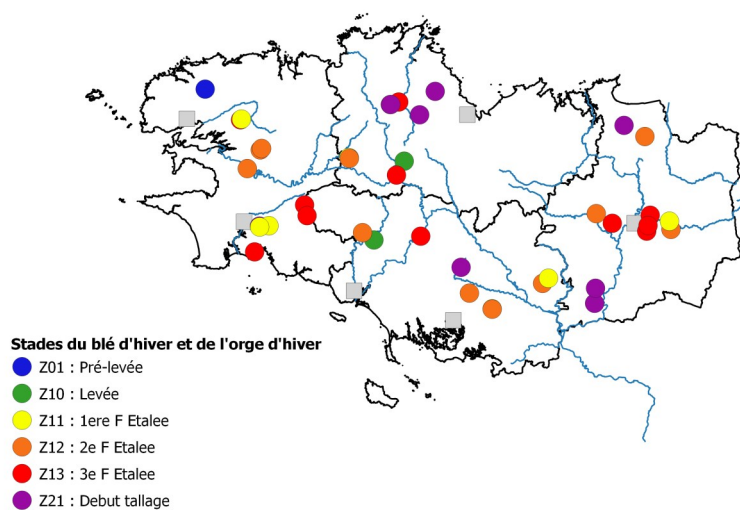
Stations météo		Températures moyennes en °C octobre Normales	Températures moyennes en °C 1-10 décembre (Normales)	Précipitations Cumul en mm octobre(Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-10 décembre (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	14.1 (13.2)	8.7 (6.6)	92.4 (73.1)	11.8 (73.3)
	Miniac-Morvan	13.9 (13.2)	9.3 (6.6)	112 (73.1)	19.6 (73.3)
	Langon	14.8 (13.2)	8.6 (6.6)	61 (73.1)	31.4 (73.3)
Finistère	Brest	13.2 (12.8)	9.6 (7.5)	109.4 (129.4)	39.3 (154.6)
	St-Pol-de-Léon	13.7 (12.8)	10.2 (7.5)	94.4 (129.4)	39.8 (154.6)
	Quimper	13.3 (12.8)	9.4 (7.5)	103.7 (129.4)	28.6 (154.6)
Morbihan	St Avé	14.2 (13.2)	9.1 (7.5)	146.2 (103.8)	18.4 (114.5)
	Pontivy	13.7 (13.2)	9.4 (7.5)	116.2 (103.8)	21.8 (114.5)
	Ploërmel	14.1 (13.2)	9.3 (7.5)	125.6 (103.8)	18.8 (114.5)
Côtes-d'Armor	St Briec	13.5 (12.6)	9.2 (6.9)	78.6 (81.6)	21.9 (90.6)
	Louargat	12.6 (12.6)	8 (6.9)	95 (81.6)	45 (90.6)
	St Glen	12.7 (12.6)	8.4 (6.9)	142.8 (81.6)	34.8 (90.6)

Données météo du 1^{er} novembre au 10 décembre 2024 : Source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

Blé et orge

Stades

42 parcelles, dont 25 de blé et 17 d'orge ont été suivies entre le 5 décembre et le 10 décembre 2024. Elles sont majoritairement entre les stades 2 feuilles étalées et début tallage.



Graphique 1 : stades des parcelles de blé et d'orge du réseau.

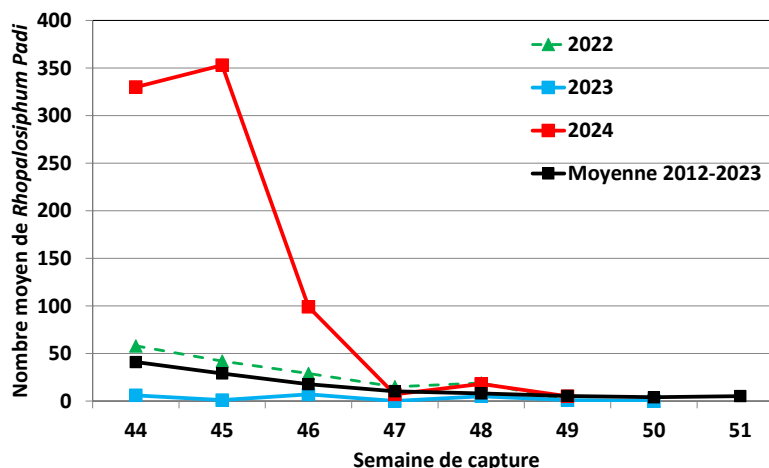
Carte 1 : répartition géographique des stades du blé et de l'orge entre le 5 décembre et le 10 décembre 2024.



Les pucerons d'automne

◆ Données issues de la tour à aspiration de Rennes :

Le graphique ci-dessous renseigne sur les vols du puceron *Rhopalosiphum padi*, principal vecteur de la Jaunisse Nanisante de l'Orge sur céréales à l'automne. Cela donne une indication sur le risque de présence de pucerons dans les parcelles mais pas sur le pouvoir virulifère. Les captures continuent de diminuer, elles sont faibles et elles sont au niveau de la moyenne décennale.



Graphique 2 : captures hebdomadaires du puceron *Rhopalosiphum padi* par la tour à aspiration de L'INRAE de Rennes.

◆ Observations issues des parcelles du réseau

Observations sur plantes :

Période de suivie	Nb parcelles entre levée et tallage	Nb parcelles infestées	Nb parcelles au seuil de risque	Infestation moyenne (min-max) en %
05/12-10/12	40	3	0	1,3% (1%-2%)
28/11-03/12	43	10	5	8,1% (1%-23%)

◆ Analyse de risque et prévisions

Les captures et le nombre de parcelles infestées ont diminué. Les conditions climatiques des prochains jours seront globalement défavorables aux pucerons ailés et donc aux nouvelles infestations.

Cependant, elles restent assez favorables aux pucerons aptères. Pour les parcelles qui ont subi les vols de pucerons de fin octobre et qui n'ont pas atteint le stade tallage, il faut s'assurer de l'absence de puceron.

Risque sur le blé et les variétés d'orge sensibles à la JNO : faible

Pour les variétés d'orge qui sont tolérantes à la JNO, il inutile d'intervenir contre le puceron.

◆ Gestion du risque

R Attention, le recours systématique à une voire plusieurs applications, sans nécessité et en conditions non optimales, peut engendrer plus rapidement l'apparition de résistances.

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

De la levée jusqu'au stade « début tallage ». Sur blé tendre d'hiver et sur orge d'hiver.

Les variétés d'orge d'hiver identifiées comme tolérantes à la JNO ne présentent pas de risque de transmission JNO, même en cas de pression pucerons.

Retrouvez la liste des variétés dans [le BSV n° 31 du 22 octobre 2024](#). Pour le consulter—cliquez ici.

Seuil : 10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant + de 10 jours dans la parcelle.



Les limaces

◆ Observations issues des parcelles du réseau

Observations sur plantes :

Période de suivie	Nb parcelles entre levée et tallage	Nb parcelles avec dégâts	Nb parcelles au seuil de risque	Dégâts moyen en % (min/max)
05/12-10/12	32	17	0	8.8% (1%-25%)
28/11-03/12	39	14	1	12.2% (1%-35%)

◆ Analyse de risque et prévisions

Le nombre de parcelles avec dégâts a légèrement augmenté cette semaine. Cependant, les dégâts restent assez faibles. Le retour du froid sera assez peu favorable aux limaces.

Risque global :  faible

◆ Gestion du risque

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

Du semis jusqu'au stade « 3-4 feuilles ». Plus de 30% des plantes présentant des dégâts.

Les informations sur les différents leviers ainsi que la grille de risque sont à retrouver dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).


Colza

Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles

◆ Prévisions des périodes d'éclosion et stade larvaire :


L'observation est plus aisée lorsque les larves ont atteint le stade L2. C'est également à ce stade qu'elles sont le plus fragiles. D'après le modèle, les larves issues des vols d'altises adultes de septembre à octobre sont observables au stade L2, sauf pour les Côtes-d'Armor où seules les larves issues des vols de septembre sont observables.

La méthodologie pour l'observation des larves, est à retrouver dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

 Période favorable à l'observation des larves

	Date théorique début de vol	Date théorique d'apparition du stade larvaire	
		Mue L2	Mue L3
22-Plouguenast	20-sept	30-oct	23-nov
	25-sept	17-nov	07-déc
	01-oct	01-déc	14-janv
	05-oct	19-déc	24-févr
	10-oct	20-janv	17-mars
29-Saint Segal	20-sept	24-oct	02-nov
	25-sept	01-nov	10-nov
	01-oct	09-nov	26-nov
	05-oct	18-nov	01-déc
	10-oct	28-nov	17-déc
35-Rennes	20-sept	20-oct	29-oct
	25-sept	29-oct	09-nov
	01-oct	07-nov	25-nov
	05-oct	14-nov	03-déc
	10-oct	29-nov	25-déc
56-Bignan	20-sept	24-oct	03-nov
	25-sept	02-nov	23-nov
	01-oct	12-nov	02-déc
	05-oct	25-nov	15-déc
	10-oct	05-déc	07-janv

◆ Gestion du risque

 Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes. Plus de détails sur le site de [Terres inovia—les résistances au pyréthrinoïdes](#).

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

Du stade rosette jusqu'à décollement du bourgeon terminal.

Pour évaluer le risque, vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia en cliquant sur l'icône.





Hernie des crucifères—Focus

« La hernie des crucifères, maladie racinaire, provoque des renflements ou galles du système racinaire du colza et de nombreuses crucifères dès l'automne.

L'arrachage de pieds permet d'observer ces symptômes racinaires.

Ces hypertrophies sont de forme et de grosseur variables. Les galles sont d'abord fermes (intérieur plein) et blanches, puis brunissent et se craquent et finissent par pourrir. La dégradation du système racinaire entraîne la mort de la plante dans la majorité des cas.



Les symptômes observés sur les parties aériennes vont du flétrissement temporaire du feuillage, au cours de chaudes journées, à un défaut de croissance voire à un rougissement des plantes infectées. Avant l'apparition des symptômes sur feuilles, la maladie peut déjà avoir progressé considérablement dans les racines. » (Source texte et photo : Terres-Inovia).

◆ Les facteurs favorables sont :

- Des sols limoneux à pH acide, hydromorphes et battants
- Des températures comprises entre 20-25°C et une humidité relative du sol supérieure à 80%. Les forts orages et l'irrigation sont des facteurs aggravants en cas de présence de hernie;
- Le retour fréquent du colza dans la rotation, mais aussi l'implantation de crucifères comme les CIPAN (Cultures Intermédiaires Piège à Nitrate);
- Un mauvais désherbage, notamment des crucifères et le maintien des repousses de colza après la récolte;
- D'autres facteurs favorisent également le développement de la maladie : semis précoce, mauvais drainage de la parcelle ou l'absence de chaulage pour les sols acides;

Attention à la dissémination de la hernie ! Les outils de travail du sol souillés dans une parcelle infestée sont des vecteurs potentiels de la hernie, tout comme des végétaux contaminés, de l'eau d'irrigation ou des fumiers contaminés. (Source texte : Terres-Inovia).

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site de Terres-Inovia. [Fiche hernie des crucifères](#)

Dans le BSV de cette semaine, aucun cas n'a été recensé. Si vous observez ou avez des parcelles touchées par la hernie des crucifères, n'hésitez pas à remonter l'information en remplissant l'enquête menée par Terres-Inovia ci-contre. [Enquête Hernie](#)

PROCHAIN BSV : MARDI 17 DECEMBRE 2024

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :
Le site de FREDON Bretagne : <https://fredon-bretagne.com/>
Le site de la Chambre d'Agriculture de région Bretagne : <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>
Le site de la DRAAF Bretagne : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : [Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :
Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants : Arvalis, Chambre d'Agriculture de région Bretagne, Coopérative Garun-Paysanne, FREDON Bretagne, Eureden, Innoval.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Claire Ricono
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Animateur Grandes Cultures—Damien Leclercq
Tél : 07 63 57 60 84

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL, FREDON Bretagne, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.
Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.